

Réunion des jardiniers Association des Jardins d'Émile du 20 novembre 2024 à 18h

Présent(e)s : Jean-Baptiste, Annie, Claude, Marie, Corinne, Olivia, Antoine et Déborah.

Ordre du jour :

- Travail à faire au jardin
- Organisation du jardin pour la prochaine saison.

Travail à faire au jardin :

Enlever les aubergines et les courgettes.
Remettre de la matière brune pour le compost.
Mettre du compost dans la serre (Annie + Déborah).
Entretien parcelle des simples et osier (Marie)
Trouver de la matière organique à épandre.
Planter les piquets pour les fruitiers : RDV mercredi 27 novembre à 9h30 (Claude, Annie, Déborah et Jean-Baptiste)

Organisation du jardin pour la prochaine saison.

Le jardin des écoliers :

Marie et Alina renouvelleront la collaboration avec l'école d'Ygrande.
Une intervention à l'école va s'organiser.
En 2025, toute la parcelle derrière la meule (là où il y avait les pommes de terre) sera réservée aux écoliers. Chaque enfant aura son petit carré de terre.
Ils n'utiliseront plus qu'un seul bac sur les quatre présents au jardin.

Quelle découpe pour le jardin :

Le jardin étant très grand et les jardiniers de moins en moins nombreux, en 2025 il n'y aura plus de culture en commun, mais une découpe du jardin en plusieurs parcelles individuelles proposées aux adhérent(e)s.

Corinne se charge d'envoyer très rapidement un mail à tous les adhérent(e)s pour les en informer et leur demander qui serait intéressé. En fonction des réponses, plusieurs parcelles seront créées.

Chaque détenteur de parcelle individuelle devra venir à des rendez-vous communs pour la tonte et le remplissage des cuves, une participation financière sera demandée pour les charges communes (principalement l'essence, tarif divisé par le nombre de parcelle). Le matériel et la serre seront à disposition en plus de la parcelle.

Si aucun jardinier ne souhaite de parcelle, l'association sera mise en veille en attendant que soit trouver des personnes intéressées, ou soit d'imaginer un autre fonctionnement.

Plantation d'arbres fruitiers :

La commune met à disposition des arbres fruitiers et se charge de la plantation.
Le mercredi 27 novembre à 9h30 rdv pour planter des piquets aux emplacements choisis et déterminer le nombre d'arbre à planter.

La réunion se termine à 20h.